



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 8 avril 2024 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 6, chemin Mason à La Pêche connue sous le lot 3 391 409 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation afin de permettre la construction d'un logement additionnel (intergénérationnel) attaché sur un lot d'une superficie de 3 361,20 m² alors que la norme minimale prescrite est de 3 700,00 m² et d'une superficie de 80,90 m² alors que la superficie maximale permise est de 45,00 m².

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 20^e jour du mois de mars deux mille vingt-quatre (2024).

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière, directrice des affaires juridiques et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20 mars 2024.

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
Directrice générale adjointe